VILLEFRANCHE/BEAUJOLAIS

L'incinérateur de déchets « calibré pour les 20 années à venir »

Lancés il v a deux ans pour un montant de 30 millions d'euros, les travaux de rénovation de l'incinérateur du Sytraival s'achèvent. L'usine, située à Villefranche-sur-Saône, est prête pour faire face à l'évolution des déchets et aux nouvelles normes.

e n'était plus possible de continuer ainsi... Avec autant de pannes sur les fours, qui obligeaient à détourner des milliers de tonnes de déchets chaque année... Aussi, en dé-cembre 2019, le Sytraival a choisi de casser sa tirelire. Et de lancer, pour près 30 millions d'euros, un grand chantier de rénovation et de modernisation de son usine d'incinération de Villefranchesur-Saône, dans le cadre d'un nouveau marché d'exploitation, signé avec Dalkia Waste-

« Le plus dur est passé »

Prévus sur deux ans, ces tra-

été menés ces derniers mois,

l'incinérateur de Villefranche-

Béligny est en capacité de pro-

duire davantage de chaleur

avec les déchets brûlés. De

l'ordre de 8 000 mégawatts-

heure supplémentaires. Pour

optimiser ces calories nouvel-

les, le Sytraival prévoit d'éten-

dre son réseau de chauffage

urbain. Mais il reste encore à

définir qui en bénéficiera.

« Nous avons plusieurs pros-

pects. Comme le centre péni-

tentiaire ou le centre aquati-



L'usine d'incinération du Sytraival à Villefranche-sur-Saône. Photo Progrès/Olivier GUERRIN

plus dur est passé », confirme Jean-Paul Chemarin, président du syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaufolais-Dombes. « Les opérations sur les deux fours sont notamment terminées. »

Capables d'affronter des températures plus élevées

De nouveau actifs simultanément, ces fours ont été renforcés par un système plus perforvaux touchent à leur fin. « Le mant de refroidissement des

Isabelle Mutter, directrice du

syndicat mixte. « Et tout au

long du passage, notre réseau

pourra se raccorder à des co-

propriétés ou des entreprises.

L'avantage du chauffage ur-

bain, c'est qu'il s'agit d'une

énergie verte, uniquement is-

sue de la combustion de dé-

chets. Par ailleurs, son prix est

L'enveloppe budgétaire al-

louée à cette extension, envisa-

gée dans les cinq ans, devrait

avoisiner 15 millions d'euros.

fumées et par des matériaux ultrarésistants à l'oxydation et à la corrosion. Ils sont ainsi désormais capables d'affronter des températures de combustion plus élevées que par le passé.

C'était nécessaire pour pouvoir brûler les encombrants de déchetteries, qui ne peuvent pas être valorisés autrement. Mais aussi pour faire face à la disparition programmée des biodéchets sils devront être obligatoirement triés en 2024], qui promet de faire grimper le pouvoir calorifique inférieur (PCI) des ordures ménagères.

« Nous avons adapté nos fours à ce que l'on brûlera demain », résume Isabelle Mutter, directrice du Sytraival. « Il convient d'ailleurs de noter que nous avons fait le choix de ne pas augmenter leur capacité [6,5 et 4,5 tonnes de déchets brûlés par heure], car notre objectif, avec nos collectivités partenaires, est de réduire les tonnages. Nous ne perdons pas de vue que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit... »

Un meilleur traitement des fumées

L'enveloppe de 30 millions

LE CHIFFRE

79 227

C'est le nombre de tonnes de déchets qui ont été brûlées par l'incinérateur de Villefranche-sur-Saône en 2020. Cela a permis de produire et vendre 26 407 mégawattsheure d'électricité et 25 959 mégawatts-heure de chaleur.

25 % d'électricité produite en plus fin 2023

Cela n'avait pas été évoqué en 2019, lors de l'annonce de la rénovation de l'incinérateur de Villefranche-Béligny. Car le Sytraival n'était pas encore certain de vouloir changer le turbo-alternateur de l'usine. Réflexion faite, le syndicat mixte, qui gère les déchets de 350 000 habitants répartis dans 260 communes, va bien effectuer cette dépense supplémentaire de 5 millions d'euros. Fin 2023, l'actuel turbo-alternateur d'une puissance de 5.7 MW va être remplacé par un modèle de 6.5 MW. « Notre installation actuelle avait été dimensionnée avec du soutirage de la Step, qui prenait de la vapeur pour chauffer ses boues. Mais elle ne le fait plus. Nous nous retrouvons donc avec de la vapeur excédentaire », éclaire Isabelle Mutter, directrice du Sytraival. « Le nouvel alternateur va nous permettre de la valoriser, et de produire 25 % d'électricité en plus. »

d'euros n'a pas seulement servi installé des analyseurs mercuà sécuriser et moderniser les fours. Au cours des 24 derniers mois, une cinquième fosse de déchets de 350 tonnes a aussi été creusée. Les ponts roulants et les grappins ont été changés. Un silo supplémentaire de résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (refiom) a aussi été créé. Et puis, tout le système de traitement des fumées a été revu, afin de diminuer les émissions de polluants et coller aux pour les 20 années à venir. » futures normes. « Nous avons

re, pour mesurer en continu les rejets dans les fumées », indique Isabelle Mutter. « Nous souhaitons nous conformer au plus vite à la limite de 0,05 mg/ nm3 d'émission de mercure, qui sera imposée en décembre 2023. Dans le même temps, nous avons également ajouté un dénox afin d'abaisser les oxydes d'azote en dessous de la valeur seuil de 80 mg/nm3. L'usine est désormais calibrée

Pierre COMET

BEAUJOLAIS

très stable. »

------ ATCIMIECT BUNDANTEN

Le Sytraival veut étendre

son réseau de chauffage

Grâce aux travaux qui ont que "Le Nautile"», indique

Dominik Fusina en un livre